



Communiqué de presse

Vendredi 17 avril 2020

La liste des fournisseurs d'Équipements et de Protection Individuelle (EPI) des Pays de la Loire en capacité de fournir est accessible en ligne.

L'accès aux masques et plus largement aux équipements de protection individuelle est une des conditions essentielles à **une reprise des activités à partir du 11 mai prochain.**

Les CCI Pays de la Loire et la Région des Pays de la Loire ont lancé une démarche de référencement des entreprises régionales capables de fabriquer, importer ou redistribuer une série d'Équipements de Protection Individuelle standards (à l'exception des blouses, sur-blouses et tabliers actuellement trop fortement nécessaires au secteur de santé).

L'objectif de ce référencement est de rendre accessible aux acteurs économiques la liste de ces fournisseurs qui sont réellement en capacité de fournir actuellement (non compris donc problèmes d'agrément, de disponibilité, de capacité, ...)

La liste est mise en ligne sur le site des CCI des Pays de la Loire

<https://www.paysdelaloire.cci.fr/coronavirus/boite-outils> et sur le site collectif régional

<https://entreprisespaysdelaloire.fr/aides-entreprises-covid19> et sera interfacée avec les pages Pays de la Loire de la plateforme CCI Entraides France <http://www.ccibusiness.fr/reseau/152153-cci-business-cci-entraide-france>

Cette liste sera réactualisée tous les mercredis en fonction des capacités réactualisées de ces acteurs.

Pour Jean-François Gendron, Président de la CCI des Pays de la Loire « Cette action est faite pour permettre à tout type d'entreprises quelle que soit sa taille et son secteur, de reprendre son activité économique si elle le souhaite tout en protégeant ses salariés »

Pour Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire « nos entreprises ne pourront envisager une véritable reprise d'activité que si les conditions de sécurité sanitaire de leurs salariés sont réunies. Cette démarche a pour vocation de favoriser l'accès aux offres disponibles dans notre région, d'équipements de protection individuelle au plus près de l'implantation des entreprises ligériennes ».

Contact presse :

[Alain Schlessier](mailto:alain.schlessier@cci-paysdelaloire.fr) / 06 85 90 34 71